



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 12 décembre 2017

HARCELEMENT SEXUEL : Tolérance zéro à l'université Paul-Valéry !

Patrick Gilli, Président de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 l'affirme haut et fort : aucun acte de harcèlement sexuel n'est toléré sur les campus.

PLUSIEURS DISPOSITIFS POUR DENONCER

Plusieurs dispositifs permettent aux victimes de dénoncer les faits subis et d'être accompagnées dans leur démarche :

- Rendez-vous à la mission égalité,
- Rencontre avec la médecine préventive,
- Rencontre avec le/la psychologue de la Médecine préventive,
- Demande d'aide auprès d'un enseignant, auprès du directeur de département ou du directeur d'UFR
- Contact avec la direction des ressources et relations humaines,
- Saisine de la direction des affaires juridiques et institutionnelles,
- Saisine directe du Président.

UNE SAISINE ET APRES ?

Dès qu'un des interlocuteurs mentionnés ci-dessus est saisi, une alerte remonte jusqu'à la présidence qui agit systématiquement :

- convocation de la /des personne(s) incriminée(s),
- saisine de la commission disciplinaire de l'université par le président qui examinera en toute indépendance les faits et prononcera les sanctions prévues dans le code de l'éducation si les faits sont avérés.

En 2016 un cas s'est produit et une sanction disciplinaire a été prononcée à l'encontre d'un personnel. En complément de la demande de sanction disciplinaire la victime peut également engager une procédure pénale.

UN GUIDE POUR MIEUX INFORMER LES VICTIMES, UNE CHARTE EN 2018

Pour soutenir les victimes et faire reculer les cas de harcèlement, un guide pratique mentionnant les procédures pour les étudiants et le personnel sera distribué début 2018. Avant la fin 2017, une rubrique spécifique sera créée sur le site internet. Enfin, un groupe de travail rassemblant les partenaires sociaux sera constitué début 2018. Objectif : signer une charte d'engagement de lutte contre le harcèlement sexuel lors du festival de lutte contre la discrimination organisé chaque année en avril à l'université Paul-Valéry, depuis dix ans.

Contact :

Bénédicte Pailleux

Directrice de la communication

04 67 14 22 74 / 06 12 36 33 78

benedicte.pailleux@univ-montp3.fr

QUAND C'EST NON C'EST NON. TOLERANCE ZERO.